



---

## *Autorisation municipale pour la reprise des activités de soccer*

---

Par la présente, la ville de **Val d'Or** reconnaît être au courant de l'état de la situation relative à la Covid-19 sur son territoire, des exigences sanitaires de la Direction de la santé publique et des directives gouvernementales à ce sujet. C'est donc en toute connaissance de cause qu'elle autorise le club ci-dessous à reprendre ses activités de soccer sur les installations de la ville pour la saison 2020.

<i>Coordonnées du club</i>	
<b>Nom du club</b>	Club de soccer de la Vallée-de-l'Or
<b>Directeur technique</b>	Fabrizzi Manzoni (par intérim)
<b>Directeur général ou sportif</b>	Ghislain Huppé

*Ian Bélanger*

**Nom et titre du représentant  
De la municipalité**

  
**Signature**

